



RÈGLEMENT DE L'ANIMATION COMMERCIALE DU 7 DÉCEMBRE 2024

L'union du commerce Cambrésien, Shop in Cambrai dont le siège est 6 rue Neuve à Cambrai, et la Ville de Cambrai organisent une animation commerciale permettant de gagner des bons d'achat par tranches d'achats détaillées ci-dessous chez les commerçants de la ville de Cambrai et ce pour mettre en avant et soutenir les commerces cambrésiens.

L'animation sera ainsi nommée :
« 24 heures de Bons d'achat à Cambrai »

Le présent règlement vise à préciser les conditions d'attribution et d'utilisation des bons d'achat offerts par Shop in Cambrai et la ville de Cambrai et ce dans la limite de l'enveloppe financière fixée à 3500 bons de 5€.

PRINCIPE DE L'ANIMATION

L'animation consiste à récompenser les clients, sous forme de bons d'achat uniquement utilisables le samedi 7 décembre 2024.

Les enseignes de plus de 400 mètres carrés, (Auchan, Cora, Lidl, Aldi, Electro dépôt et autres), les stations essence, les produits pharmaceutiques, optiques, audioprothèses, le tabac et cigares ne sont pas concernés par cette opération.

DATE, LIEU ET DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

L'animation commerciale se déroulera le samedi 7 décembre 2024.

Les bons d'achat seront remis par des membres bénévoles de Shop in Cambrai à l'entrée de la rue Neuve.

L'offre commerciale s'adresse à tous clients ayant effectué des achats d'un

montant minimum par ticket de caisse de 25 € d'achats et plafonnés à un maximum de 200 €

Les clients auront la possibilité de se voir remettre un ou plusieurs bons d'achat, selon les tranches d'achats prévues sur présentation du ticket de caisse indiquant l'enseigne du commerce et le montant de leurs achats et la date du jour.

La valeur du bon d'achat sera proportionnelle au montant du ticket de caisse présenté, et en fonction des tranches d'achats figurant sur le tableau suivant :

Valeur des bons d'achat :

- A partir de 25 € d'achats le client se verra remettre 1 bon de 5 €
- A partir de 50 € d'achats : 2 bons de 5 €
- A partir de 75 € d'achats : 3 bons de 5 €
- A partir de 100 € d'achats : 4 bons de 5 €
- A partir de 125 € d'achats : 5 bons de 5 €
- A partir de 150 € d'achats : 6 bons de 5 €
- A partir de 175 € d'achats : 7 bons de 5 €
- A partir de 200 € d'achats : 8 bons de 5 €

PRÉCISIONS RELATIVES AUX TICKETS DE CAISSE OU FACTURES

Attention vérification :

Pour être valable chaque bon d'achat doit comporter deux timbres secs. (inscription en relief sur le côté droit et le côté gauche du bon indiquant Cambrai Dynamic)

– **Pas de cumul de tickets possible**

– L'attribution de bons d'achat ne sera possible que ticket compris entre 25 € et 200 € dans la journée du samedi 7 décembre chez les commerçants cambrésiens autorisés par le présent règlement (* voir restrictions)

– Il est convenu que les tickets de caisse présentant une remise commerçant ou l'utilisation de bons d'achat déduit du montant total, seul le montant payé sera pris en compte.

Exemple : achat 100 € payé avec 80 € Cb + 20 € bons d'achat ou remise propre au magasin, **seuls les 80 €** seront pris en compte et récompensés en bons d'achat suivant les tranches établies.

– Les factures **manuscrites** devront être conformes à la législation à savoir : être numérotée, datée, signée et comporter les références du commerçants, n°siret, n°tva, adresse, mode de paiement.

PRÉCISIONS RELATIVES AUX BONS D'ACHAT ET À LEUR UTILISATION

Les bons d'achat ne pourront pas être attribués sous une autre forme que celle prévue au présent règlement.

Il ne sera attribué aucune contre-valeur ou en nature.

Les bons d'achat obtenus seront utilisables **uniquement le samedi 7 décembre 2024**.

Shop in Cambrai et la Ville de Cambrai se réservent le droit de reporter ou d'annuler l'opération.
Shop in Cambrai et la Ville de Cambrai ne pourront être tenus pour responsable en cas de perte des bons d'achat.

Toute difficulté d'interprétation du présent règlement est de la compétence de Shop in Cambrai et de la Ville de Cambrai.

Si d'aventure, un fort engouement de l'opération commerciale impliquerait l'épuisement prématuré de l'enveloppe de 3500 bons de 5 d'achat, l'opération se verrait alors écourtée de fait.

RESPONSABILITÉ

Shop in Cambrai et la Ville de Cambrai ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté, si elle était amenée à annuler, écourter, prolonger, reporter la présente animation commerciale ou en modifier les conditions.

DÉPÔT, CONSULTATION ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à cette animation commerciale implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Le présent règlement est déposé et affiché à Mon Projet pour Cambrai, 6, rue Neuve à Cambrai.

Le règlement sera consultable en ligne sur les sites villedecambrai.com et shopincambrai.fr

JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Le présent règlement est soumis à la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou l'exécution de ce règlement. En cas de contestation sur l'interprétation et l'exécution des dispositions du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, le Tribunal Administratif de Lille sera seul compétent.

